Fonds Scotia[MD]

Fonds Scotia d'obligations en $ US

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Période close le 31 décembre 2018

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1 800 387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 1, rue Adelaide E., 28e étage, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin de se procurer un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds Scotia d'obligations en $ U.S.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds et des fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds a pour objectif d'offrir un haut niveau de revenus d'intérêts. Il investit principalement dans des obligations et des bons du Trésor libellés en dollars américains émis par des gouvernements, des sociétés ou des entités supranationales du monde entier.

Les titres ayant une durée à l'échéance d'un an ou moins doivent avoir une notation de R2 (faible) ou supérieure de Dominion Bond Rating Service Limited ou une notation équivalente d'une autre agence de notation reconnue. Les titres ayant une durée à l'échéance de plus d'un an doivent avoir une notation de BBB (faible) ou supérieure de Dominion Bond Rating Service Limited ou une notation équivalente d'une autre agence de notation reconnue.

La durée moyenne à l'échéance des placements du Fonds varie en fonction des conditions du marché. Le conseiller en valeurs

rajuste la durée moyenne jusqu'à l'échéance pour tenter d'optimiser le rendement, tout en réduisant au minimum le risque de taux d'intérêt.

Le conseiller en valeurs utilise les taux d'intérêt et analyse les courbes de rendement pour choisir les placements et gérer la durée moyenne jusqu'à l'échéance du Fonds. Il analyse le risque associé au crédit pour repérer les titres qui offrent des possibilités de rendement élevé et qui présentent un niveau de risque acceptable.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (la « période »), le rendement des parts de série A du Fonds s'est établi à −1,4 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui des parts de série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, le rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond Index (en USD), indice de référence général du Fonds, a été de 0,0 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché. Il faut cependant garder à l'esprit que l'objectif du Fonds peut être très différent de celui de cet indice.

Pour la même période, le rendement de l'indice ICE BofAML U.S. Corporate & Government Index (en USD, non couvert), indice de référence significatif du Fonds, a été de −0,3 %. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs et/ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

Pour la période, le Fonds a été moins performant que l'indice de référence. La gestion active de la duration a permis au Fonds d'enregistrer un rendement semblable à celui de l'indice de référence, étant donné la hausse des rendements obligataires au cours des trois premiers trimestres de la période, et leur baisse à la fin de la période. La pondération prudente des titres de sociétés a eu une incidence marginale sur le rendement en raison de l'élargissement des écarts de taux. Le positionnement sur la courbe des taux n'a pas eu d'incidence significative sur la performance. Les frais de gestion ont nui à la performance.

Pendant la période, nous avons amélioré la qualité des placements en prévision d'une hausse de volatilité au sein du marché des obligations. Aucun changement important n'a été apporté à la répartition sectorielle. La duration du Fonds est demeurée inférieure à celle de l'indice de référence au cours des trois premiers trimestres de l'exercice, mais a été augmentée à un niveau supérieur à celui de l'indice au dernier trimestre.

Les États-Unis ont enregistré un essoufflement de la croissance, une diminution de l'inflation et une baisse des échanges commerciaux en raison du ralentissement économique mondial et de l'imposition de tarifs douaniers. Bien que l'emploi demeure robuste aux États-Unis, la production manufacturière semble ralentir, ce qui pourrait peser sur la croissance pour l'année à venir.

La Réserve fédérale américaine a haussé son taux directeur pour la quatrième fois en 2018 au mois de décembre, pour le porter à 2,5 %, et a annoncé son intention de resserrer davantage sa politique monétaire en 2019. Toutefois, en raison du ralentissement de la croissance, le président de la Fed, Jerome Powell, a soulevé la possibilité d'une pause dans les hausses de taux d'intérêt ainsi que d'un changement dans la stratégie de réduction du bilan, en réaction au risque de recul du marché perçu par les investisseurs.

Les taux américains ont terminé la période en hausse et la courbe s'est légèrement aplatie pour les titres à courte échéance. Les obligations à deux ans ont gagné 60 points de base, tandis que celles à cinq et à dix ans ont respectivement gagné 30 points de base et 30 points de base. Les obligations à trente ans ont quant à elles augmenté de 27 points de base.

La valeur liquidative du Fonds a diminué de 24,0 %, passant de 46,2 M$ au 31 décembre 2017 à 35,1 M$ au 31 décembre 2018. Cette variation s'explique par des distributions en espèces de 0,1 M$, par un résultat des placements de moins 0,7 M$ et par des rachats nets de 10,3 M$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

IFRS 9 Instruments financiers

Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1er janvier 2018. L'adoption d'IFRS 9, qui a été

appliquée rétrospectivement, n'a entraîné aucun changement dans le classement et l'évaluation des instruments financiers, tant pour la présente période que pour la précédente.

L'incidence de la norme sera l'ajout d'informations supplémentaires sur les changements apportés au classement de certains instruments financiers, pour le rendre conforme à IFRS 9. L'adoption de la norme n'a aucune incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % des courtiers en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Il peut également verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La

rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds s'est appuyé sur les directives permanentes du CEI en ce qui concernait les opérations avec des parties liées.

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

Actif net par part du Fonds (USD)[1]

		Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :					
Pour la période close le	Actif net à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Augmentation (diminution) totale liée aux activités[2]	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions[3]	Actif net à la clôture de la période[1]
Série A												
31 déc. 2018	**11,16**	**0,29**	**(0,14)**	**(0,33)**	**(0,03)**	**(0,21)**	**(0,15)**	**–**	**–**	**–**	**(0,15)**	**10,85**
31 déc. 2017	11,10	0,27	(0,15)	(0,12)	0,18	0,18	(0,13)	–	–	–	(0,13)	11,16
31 déc. 2016	11,11	0,23	(0,20)	0,14	(0,12)	0,05	(0,03)	–	–	–	(0,03)	11,10
31 déc. 2015	11,34	0,25	(0,20)	(0,05)	(0,16)	(0,16)	(0,05)	–	–	–	(0,05)	11,11
31 déc. 2014	10,90	0,24	(0,20)	(0,04)	0,52	0,52	(0,05)	–	–	–	(0,05)	11,34
Série F												
31 déc. 2018	**11,13**	**0,29**	**(0,08)**	**(0,31)**	**0,02**	**(0,08)**	**(0,21)**	**–**	**–**	**–**	**(0,21)**	**10,82**
31 déc. 2017	11,08	0,27	(0,08)	(0,14)	0,16	0,21	(0,19)	–	–	–	(0,19)	11,13
31 déc. 2016	11,09	0,23	(0,09)	0,14	(0,49)	(0,21)	(0,13)	–	–	–	(0,13)	11,08
31 déc. 2015	11,33	0,25	(0,11)	(0,05)	(0,23)	(0,14)	(0,15)	–	–	–	(0,15)	11,09
31 déc. 2014	10,87	0,24	(0,14)	(0,04)	0,52	0,58	(0,09)	–	–	–	(0,09)	11,33

[1] Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

[2] L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

[3] Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars)[1]	Nombre de parts en circulation[1]	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%)[2]	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)[2]	Ratio des frais d'opérations (%)[3]	Taux de rotation du portefeuille (%)[4]	Valeur liquidative par part ($)
Série A							
31 déc. 2018	**34 496**	**3 180 019**	**1,31**	**1,31**	**–**	**170,95**	**10,85**
31 déc. 2017	45 671	4 093 393	1,30	1,30	–	100,83	11,16
31 déc. 2016	54 660	4 923 123	1,74	1,74	–	90,08	11,10
31 déc. 2015	62 287	5 606 036	1,74	1,74	–	81,29	11,11
31 déc. 2014	82 361	7 261 291	1,75	1,75	–	186,60	11,34
Série F							
31 déc. 2018	**626**	**57 893**	**0,75**	**0,75**	**–**	**170,95**	**10,82**
31 déc. 2017	568	51 042	0,75	0,75	–	100,83	11,13
31 déc. 2016	960	86 687	0,91	0,91	–	90,08	11,08
31 déc. 2015	551	49 638	0,93	0,93	–	81,29	11,09
31 déc. 2014	293	25 844	1,27	1,28	–	186,60	11,33

[1] Données à la date de clôture des exercices indiqués.

[2] Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre, d'une part, le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et, d'autre part, sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les éléments suivants : la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre† (%)
Série A	1,10	50,5	49,5
Série F	0,60	s. o.	100,0

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de l'année, d'un placement effectué le premier jour de chaque année pour cette série.

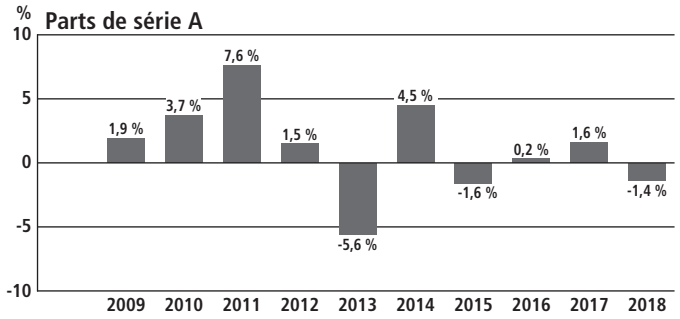

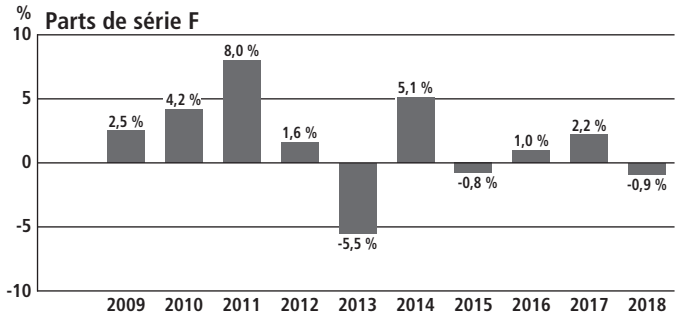

Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux des indices de référence qui sont ceux d'indices ne comportant ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série A	%	-1,4	0,1	0,6	1,2	–
Indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond Index (en USD)	%	0,0	2,1	2,5	3,5	–
ICE BofAML U.S. Corporate & Government Index (non couvert en USD)	%	-0,3	2,2	2,7	4,6	–
Série F	%	-0,9	0,8	1,3	1,7	–
Indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond Index (en USD)	%	0,0	2,1	2,5	3,5	–
ICE BofAML U.S. Corporate & Government Index (non couvert en USD)	%	-0,3	2,2	2,7	4,6	–

Description des indices

Indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond Index (en USD) – Cet indice général mesure la performance du marché des obligations libellées en dollars américains, imposables, à taux fixe et de la catégorie investissement. Cet indice comprend des bons du Trésor, des obligations de sociétés et d'État, des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières et des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales.

Indice ICE BofAML U.S. Corporate & Governement Index (en USD, non couvert) – Cet indice reflète le rendement des titres de créance de la catégorie investissement libellés en dollars américains et émis sur le marché intérieur des États-Unis, composé de bons du Trésor américains, d'organismes américains, de gouvernements étrangers, des titres supranationaux et des titres de sociétés.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Aperçu du portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1 800 387-5004, ou en visitant le site Web www.fondsscotia.com, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative[1]
Obligations fédérales	57,6
Obligations de sociétés	37,9
Obligations provinciales	2,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,8

25 principaux titres

Émetteur	% de la valeur liquidative[1]
Billets du Trésor des États-Unis, 1,13 %, 31 déc. 2019	12,6
Billets du Trésor des États-Unis, 1,75 %, 31 déc. 2020	11,1
Billets du Trésor des États-Unis, 1,75 %, 30 nov. 2021	9,8
Billets du Trésor des États-Unis, 3,00 %, 15 févr. 2048	8,5
JPMorgan Chase & Company, remb. par antic., 2,97 %, 15 janv. 2022	4,2
Reynolds American Inc., remb. par antic., 4,45 %, 12 mars 2025	4,1
Billets du Trésor des États-Unis, 2,75 %, 15 août 2042	3,7
Billets du Trésor des États-Unis, 2,88 %, 15 août 2028	3,6
Billets du Trésor des États-Unis, 2,50 %, 15 mai 2046	3,5
Thermo Fisher Scientific Inc., remb. par antic., 2,95 %, 19 juin 2026	3,2
Province d'Alberta, 3,30 %, 15 mars 2028	2,9
Morgan Stanley, remb. par antic., 3,74 %, 24 avr. 2023	2,8
Billets du Trésor des États-Unis, 4,50 %, 15 févr. 2036	2,4
Bank of America Corporation, remb. par antic., 3,37 %, 23 janv. 2025	2,3
Suncor Énergie Inc., remb. par antic., 3,60 %, 1er sept. 2024	2,1
Crown Castle Towers LLC, remb. par antic., 3,66 %, 15 nov. 2023	2,1
Great-West Lifeco Finance 2018 L.P., remb. par antic., 4,05 %, 17 févr. 2028	1,9
Aetna Inc., remb. par antic., 2,80 %, 15 avr. 2023	1,7
Billets du Trésor des États-Unis, 2,75 %, 31 août 2023	1,7
Heathrow Funding Ltd., 4,88 %, 15 juill. 2021	1,6
Apple Inc., remb. par antic., 3,25 %, 23 nov. 2025	1,6
Ventas Realty LP, remb. par antic., 3,85 %, 1er janv. 2027	1,5
Kimco Realty Corporation, remb. par antic., 2,70 %, 1er janv. 2024	1,4
Wells Fargo & Company, 3,00 %, 19 févr. 2025	1,4
BP Capital Markets America Inc., remb. par antic., 3,80 %, 21 juill. 2025	1,4

[1] Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

MD Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisées sous licence.

MIXTE
Issu de sources responsables
FSC® C100290